

VIGILANCE JAUNE POUR VENTS VIOLENTS : MESURES DE PRÉVENTION MISES EN ŒUVRE À ORLÉANS

En raison des vents violents annoncés par Météo-France, plaçant le département du Loiret en vigilance jaune à compter de ce jeudi soir, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole se mobilisent afin de garantir la sécurité de chacun.

Dans ce contexte, et par mesure de précaution, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole ont décidé de mettre en place plusieurs dispositions pour la journée de vendredi :

FERMETURE DES PARCS ET JARDINS

L'ensemble des parcs et jardins de la Ville restera fermé au public ce vendredi, en raison des risques liés aux chutes de branches.

FERMETURE DES CIMETIÈRES

Les cimetières resteront fermés mais les cérémonies funéraires sont maintenues.

ADAPTATION DES MARCHÉS

Le marché de l'Argonne, initialement prévu en matinée, est annulé. Le marché aux livres se tiendra à partir de midi et celui de la place du Martroi est maintenu l'après-midi, sous réserve de l'évolution des conditions météorologiques.

FERMETURE DES TERRAINS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Prolongation de l'interdiction d'activités de l'ensemble des terrains de grands jeux extérieurs jusqu'à dimanche inclus.

MAINTIEN PARTIEL DES ÉVÉNEMENTS EN EXTÉRIEUR

Les événements de plein air programmés le matin sont annulés. Ceux prévus l'après-midi, dont les rencontres sportives, pourront être maintenus si la situation le permet.

APPEL À LA VIGILANCE

La Ville d'Orléans et Orléans Métropole invitent la population à faire preuve de prudence, à limiter les déplacements non indispensables, à se tenir à distance des zones arborées et à adapter le stationnement, notamment sur les grands axes et boulevards. (Les recommandations spécifiques en matière de stationnement sont relayées par Orléans Gestion.)